



Le 5 septembre 2025

Face aux coupes budgétaires sur la santé, mobilisation !

Le gouvernement Bayrou en sursis veut promulguer en force des décrets, l'un pour doubler des franchises médicales, qui va accroître les restes à charge à payer par les malades, d'autres pour durcir l'accès à l'AME (aide médicale d'Etat) avec des conséquences sur la santé individuelle des personnes en situation irrégulière, mais aussi sur la santé publique.

Ces mesures font partie du plan d'ensemble de réduction des dépenses publiques voulu par le Premier ministre en accord avec le président de la République et les forces politiques qui le soutiennent. Il y a urgence à un changement de politique pour répondre aux besoins vitaux de la population : le récent rapport du Sénat sur les aides aux entreprises les chiffrant à 211 milliards d'€ sans transparence sur leur utilisation ouvre des perspectives sur où trouver l'argent nécessaire !

Les hôpitaux sont exsangues, les médecins généralistes sanctionnés pour des arrêts de travail, alors même que des médecins du travail disent voir plus de gens continuer à travailler malades au détriment de leur santé que d'arrêts de travail injustifiés, les facultés de médecine manquent des moyens nécessaires pour former des professionnels en nombre suffisant. La santé ne peut supporter de nouvelles coupes budgétaires. Pour notre Coordination, l'accès aux soins doit être une priorité nationale.

La Sécu, c'est vital ! A l'initiative de Convergence des Services Publics et avec de nombreuses organisations syndicales, politiques et associatives dont la Coordination, une [pétition](#) a été lancée se terminant par : « Nous privilégions le financement de la Sécurité Sociale par la cotisation c'est à dire l'affectation d'une partie des richesses produites par le travail à la protection sociale solidaire. Les moyens financiers existent pour répondre aux besoins. Nous demandons l'accroissement des recettes de la Sécurité sociale par les cotisations, notamment en faisant contribuer les revenus financiers des entreprises. ». La Coordination appelle ses comités à continuer à la faire signer : son succès témoigne de l'attente : 4000 signatures sur Sarlat !

Des mobilisations s'organisent contre la réduction des dépenses publiques, le mouvement citoyen du 10 septembre, l'appel de l'ensemble des organisations syndicales le 18 septembre.

La Coordination Nationale des Comités de défense des Hôpitaux et Maternités appelle à y participer et à y porter ses propositions pour un accès aux soins et à la prévention pour toutes et tous, sans discriminations.

Elle soutient l'appel lancé par la CGT Santé et Action sociale à mobilisation pour l'hôpital et l'action sociale le 9 octobre et toutes les actions locales ou nationales visant à l'accès aux soins pour toutes et tous sans discrimination comme la manifestation à Nantes le 16 septembre à l'appel de FO et CGT santé des Pays de la Loire et d'AUDACE 53.



COORDINATION NATIONALE des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité
(Fondée à Saint Affrique en avril 2004)

Siège social : 1 rue Jean Moulin 70200 LURE

Adresse postale : Chez JL Landas - 26 rue Gambetta - Avenue Mich - 44000 Nantes

SIREN : 503 711 988 - SIRET : 503 711 988 00025

Association agréée - Arrêté du 21/07/2023 - N2022RN0181

Présidente : Michèle LEFLON michele.leflon@orange.fr

Adresse : 34 Rue de la Porte de Bourgogne - 08000 Charleville-Mézières - Tél 06 08 93 84 93

Secrétaire : Guillaume GRANDJEAN guillaume.grandjean38@gmail.com

Adresse : 11 rue Edouard Vaillant - 45120 Chalette sur Loing - Tel 06 58 94 04 10

Trésorier : Jean-Luc LANDAS jeanluc.landass@sf.fr

Adresse : 26 rue Gambetta - Avenue Mich - 44000 Nantes - Tél : 07 50 45 06 87

Site : <https://coordination-defense-sante.org/> Facebook Mastodon Bluesky

Contact : cda12550@coordination-defense-sante.org